

MAZARS

**Union Départementale
des Associations Familiales du Morbihan
(UDAF 56)**

Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels à l'Assemblée Générale
de l'UDAF 56
statuant sur l'exercice clos le 31 décembre 2017



MAZARS

**Union Départementale
des Associations Familiales du Morbihan
(UDAF 56)**

Siège Social : 47 rue Ferdinand Le Dressay 56000 VANNES
Association Loi du 1^{er} juillet 1901

Rapport du Commissaire aux comptes sur les
comptes annuels
à l'Assemblée Générale de l'UDAF 56
statuant sur l'exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels à l'Assemblée générale statuant sur l'exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Assemblée générale de l'Union Départementale des Associations Familiales du Morbihan,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Union Départementale des Associations Familiales du Morbihan relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé

UDAF 56

Comptes Annuels

Exercice clos le 31

décembre 2017

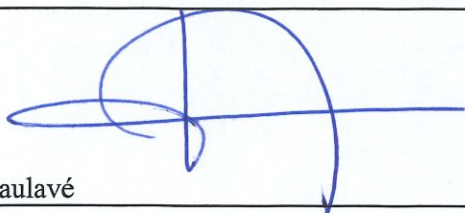
que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Vannes, le 24 mai 2018

Le Commissaire aux comptes

MAZARS SA



Julien Maulavé

BILAN ACTIF

Détails Bilan Actif	TOTAL au 31/12/2017	TOTAL au 31/12/2016
Immobilisations incorporelles en-cours	- €	- €
Immobilisations incorporelles	65 652 €	84 667 €
-Amortissements	- 65 652 €	- 84 667 €
Valeurs nettes Immo. Incorporelles	0 €	0 €
Immobilisations corporelles en-cours	- €	- €
Immobilisations corporelles	4 070 299 €	4 095 148 €
-Amortissements	- 2 120 133 €	- 2 059 653 €
Valeurs nettes Immob. Corporelles	1 950 166 €	2 035 494 €
Immobilisations financières	227 027 €	213 823 €
TOTAL I - ACTIF IMMOBILISE	2 177 194 €	2 249 317 €
Stocks	- €	- €
Créances avances et acomptes/commandes	930 €	- €
Clients, Usagers & Organismes payeurs	78 567 €	69 718 €
-Provisions	- €	20 443 €
Autres créances	237 981 €	172 980 €
Comptes financiers/Comptes de gestion		
-Valeurs mobilières de placement	338 437 €	338 523 €
-Disponibilités	1 879 178 €	1 588 680 €
Comptes financiers/Comptes gérés des tiers		
-Valeurs mobilières de placement	- €	- €
-Disponibilités	3 325 €	3 808 €
Charges constatées d'avance	11 759 €	15 248 €
TOTAL II - ACTIF CIRCULANT	2 550 177 €	2 168 513 €
Charges à répartir sur plusieurs exercices	- €	- €
TOTAL GENERAL	4 727 370,31 €	4 417 830,29 €

BILAN PASSIF

Détails Bilan Passif	TOTAL au 31/12/2017	TOTAL au 31/12/2016
Fonds propres - Réserves		
- Fonds associatifs sans droits de reprise	307 255 €	307 255 €
- Autres réserves	1 440 775 €	1 440 775 €
- Report à nouveau	540 358 €	486 671 €
- Résultat sous contrôle des tiers financeurs	42 967 €	- €
RESULTAT DE L'EXERCICE	303 425 €	96 654 €
Subventions (valeur brute)	440 895 €	440 895 €
- Amortissements des subventions	- 305 206 €	- 294 420 €
Provisions règlementées	- €	- €
TOTAL I	2 770 468 €	2 477 830 €
-Provisions pour risques & charges	42 826 €	22 280 €
-Provisions pour pensions et obligations assimi.	572 207 €	557 741 €
-Provisions pour grosses réparations	- €	- €
-Fonds dédiés	- €	- €
TOTAL II	615 033 €	580 021 €
Dettes/Comptes de gestion		
-Emprunts & dettes financières auprès des Ets crédit (1)	418 340 €	460 154 €
-Organismes payeurs avances	10 574 €	4 629 €
-Fournisseurs et comptes rattachés	161 221 €	150 015 €
-Dettes fiscales et sociales	599 619 €	585 892 €
-Dettes sur immobilisations	- €	- €
-Autres dettes	120 229 €	119 077 €
Dettes/Comptes gérés des tiers		
-Particuliers, comptes gérés	3 325 €	3 808 €
-Particuliers, autres	- €	- €
Produits constatés d'avance	28 560 €	36 406 €
TOTAL III	1 341 869 €	1 359 980 €
TOTAL GENERAL	4 727 370,31 €	4 417 830,29 €

(1) dont soldes créditeurs de banque
Emprunts souscrits dans l'exercice
Emprunts remboursés dans l'exercice

au 31/12/2017

au 31/12/2016

- €	- €
- €	- €
41 814 €	40 745 €

COMPTE DE RESULTAT

DEPENSES	UDAF Action Familiale + L.G.A. + R.A. + I.S.T.F.	Service M.J.P.M.	TOTAL au 31/12/2017	TOTAL au 31/12/2016
60- Achats fournitures & énergie	201 956 €	79 412 €	281 368 €	275 181 €
	201 956 €	79 412 €	281 368 €	275 181 €
61- <u>Service extérieurs :</u>				
Sous traitance générale	- €	- €	- €	- €
Crédit-bail	- €	24 092 €	24 092 €	48 014 €
Location de matériels & locaux	226 935 €	111 058 €	337 993 €	311 780 €
Entretien locaux & matériels	27 486 €	103 465 €	130 951 €	128 271 €
Assurances	14 146 €	20 736 €	34 882 €	38 982 €
Etudes & recherches	- €	- €	- €	499 €
Abonnements - Documentation	4 462 €	3 864 €	8 327 €	7 558 €
Cotisations	4 279 €	3 409 €	7 687 €	6 640 €
Frais de conférence	9 995 €	- €	9 995 €	2 146 €
	287 303 €	266 623 €	553 926 €	543 891 €
62- <u>Autres services extérieurs :</u>				
Personnel extérieur	268 120 €	15 469 €	283 589 €	268 835 €
Honoraires	13 315 €	25 339 €	38 653 €	24 032 €
Publicité, relations extérieurs	3 448 €	4 102 €	7 551 €	5 734 €
Déplacements, missions, réception	58 420 €	48 443 €	106 862 €	113 449 €
Affranchissement, télécommunication	22 565 €	157 413 €	179 978 €	192 741 €
Services bancaires et Divers	1 004 €	2 668 €	3 673 €	3 677 €
	366 871 €	253 434 €	620 305 €	608 467 €
63- <u>Impôts et taxes :</u>				
Taxe s/salaires	20 910 €	142 476 €	163 387 €	247 516 €
Formation continue-effort construction	15 071 €	98 330 €	113 401 €	99 745 €
Fonds d'insertion profession. des handicapés	- €	- €	- €	- €
Taxe foncière et divers	30 995 €	4 023 €	35 019 €	36 968 €
	66 976 €	244 830 €	311 807 €	384 228 €
64- <u>Charges de personnel :</u>				
Salaires	385 328 €	2 517 721 €	2 903 049 €	2 869 651 €
Charges sociales	158 076 €	1 046 362 €	1 204 438 €	1 230 021 €
Autres charges de personnel	1 531 €	4 242 €	5 773 €	2 204 €
	544 935 €	3 568 325 €	4 113 260 €	4 101 876 €
65- Autres charges de gestion courante	77 586 €	124 611 €	202 197 €	121 941 €
66- Charges financières	1 536 €	10 435 €	11 972 €	12 975 €
67- Charges exceptionnelles	3 258 €	26 106 €	29 364 €	9 454 €
6811- Dotation aux amortissements	91 307 €	74 100 €	165 407 €	151 471 €
6815- Dot.provisions pour risques et charges	8 034 €	73 504 €	81 539 €	139 047 €
6817- Dot.provisions dépréciation Créances clients	- €	- €	- €	- €
687- Dot.aux amort.et aux prov.exceptionnelles	- €	- €	- €	- €
689 Engagements à réaliser s/ ressources affectées	- €	- €	- €	- €
695 Impôts sur les sociétés	- €	287 €	287 €	198 €
	181 722 €	309 044 €	490 766 €	435 085 €
TOTAL DES DEPENSES	1 649 764 €	4 721 667 €	6 371 431 €	6 348 729 €

Elément des comptes annuels
visés par le rapport du(des)
Commissaire(s) aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT

RECETTES	UDAF Action Familiale + L.G.A. + R.A. + I.S.T.F.	Service M.J.P.M.	TOTAL au 31/12/2017	TOTAL au 31/12/2016
743 -Conseil Général	7 500 €	- €	7 500 €	7 500 €
744 -Communes	850 €	- €	850 €	886 €
745 -Caisse Allocations familiales	14 790 €	- €	14 790 €	14 790 €
"" -M.S.A	5 000 €	- €	5 000 €	6 000 €
748 - D.D.C.S. Subvention I.S.T.F.	77 688 €	- €	77 688 €	- €
- Fonds spécial U.N.A.F.	193 503 €	- €	193 503 €	192 880 €
- U.N.A.F. Subvention Consommation	2 160 €	- €	2 160 €	- €
- Subvention Médiation Familiale	7 000 €	- €	7 000 €	7 000 €
- Subvention Résidence d'accueil	309 520 €	- €	309 520 €	287 680 €
TOTAL DES SUBVENTIONS	618 011 €	- €	618 011 €	516 736 €
706 -Prestations DDCS et Participations Majeurs	- €	4 671 938 €	4 671 938 €	4 691 061 €
-Prestations de services CAF du Morbihan	- €	- €	- €	- €
-Prestations de services autres financeurs	- €	11 681 €	11 681 €	11 821 €
706 -Prestations diverses	856 435 €	32 388 €	888 822 €	843 078 €
708 -Recettes diverses	- €	- €	- €	- €
753 -Indemnités d'occupation Locaux	177 913 €	- €	177 913 €	179 648 €
753 -Locations des salles	810 €	- €	810 €	972 €
-Mise à disposition personnel-matériels	48 069 €	32 897 €	80 967 €	41 217 €
754 -Dons	4 672 €	- €	4 672 €	6 261 €
756 -Cotisations associations	1 805 €	- €	1 805 €	1 670 €
758 -Remboursement UNAF-UNAF	2 583 €	409 €	2 991 €	825 €
758 -Autres produits de gestion	136 €	1 €	137 €	5 €
768 -Produits financiers	416 €	2 764 €	3 180 €	2 289 €
773 -Produits s/exercices antérieurs	1 979 €	11 931 €	13 910 €	9 014 €
775 -Produits de cession-Elém.d'actif	- €	7 500 €	7 500 €	10 300 €
777 -Quote-part subv. inscrite au résultat	10 787 €	- €	10 787 €	10 787 €
778 -Produits exceptionnels	2 373 €	754 €	3 127 €	13 €
781 -Reprise s/amortissements et prov. Exploit.	- €	66 969 €	66 969 €	- €
787 -Reprise s/amortissements et prov. Except.	- €	- €	- €	33 155 €
789 -Reprise s/prov. fonds dédiés fonctionnement	- €	- €	- €	- €
791 -Transfert de charges	18 839 €	90 797 €	109 636 €	86 531 €
TOTAL DES AUTRES PRODUITS	1 126 816 €	4 930 030 €	6 056 845 €	5 928 646 €
TOTAL DES RECETTES	1 744 826 €	4 930 030 €	6 674 856 €	6 445 383 €

Elément des comptes annuels
visés par le rapport du(des)
Commissaire(s) aux Comptes

	UDAF Action Familiale & Service Logement	Service MJPM	TOTAL au 31/12/2017	TOTAL au 31/12/2016
RECETTES	1 744 826,30 €	4 930 029,82 €	6 674 856,12 €	6 445 383 €
DEPENSES	1 649 764,08 €	4 721 667,14 €	6 371 431,22 €	6 348 729 €
RESULTAT COMPTABLE	95 062,22 €	208 362,68 €	303 424,90 €	96 653,97 €

ANNEXE

**Élément des comptes annuels
visés par le rapport du(des)
Commissaire(s) aux Comptes**

ANNEXE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
dont le total est de : **4 727 370,31 €**

Et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste,
dont le total est de : **6 674 856,12 €**

et dégageant un résultat bénéficiaire de **303 424,90 €**

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017

Les comptes annuels sont établis en Euros.

Les notes, n° 1 à 11, ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

**Élément des comptes annuels
visés par le rapport du(des)
Commissaire(s) aux Comptes**

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

N° PAGES	ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT du 01/01/2017 au 31/12/2017	INFORMATIONS		
		Produites	Non produites	
		Note n°	N/S	N/A
	<u>I - REGLES ET METHODES COMPTABLES</u>			
10	Méthodes d'évaluation	}		
10	Calcul des amortissements et des provisions	} 1		
11	Autres informations sur fonds dédiés, Changements de méthode ou de présentation Dérogations	1 bis		x
	<u>II - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT</u>			
12	Etat de l'actif immobilisé	2		
13	Etat des amortissements	3		
14	Etat des provisions	4		
15	Etat des échéances des créances et des dettes	5		
	Informations et commentaires sur :			
	1- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan			x
	2- Réévaluation			x
	3- Frais d'établissement			x
	4- Frais de recherche appliquée et de développement			x
	5- Fonds commercial			x
	6- Intérêts immobilisés			x
	7- Intérêts sur éléments de l'actif circulant			x
	8- Différences d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant			x
	9- Avances aux dirigeants			x
16	10- Produits à recevoir	6		
17	11- Charges à payer	7		
18	12- Charges et produits constatés d'avance	8		
	13- Charges à répartir sur plusieurs exercices			x
	14- Composition du capital social			x
	15- Parts bénéficiaires			x
	16 -Personnel mis à disposition			x
	<u>III - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFO.</u>			
	Crédit-bail			x
19	Engagements financiers	9		
	Dettes garanties par des sûretés réelles			x
	Identités des sociétés mères consolidant les comptes de la société			x
	Liste des filiales et participation			x
20	Indemnités de départ en retraite	10		
21	Variation des fonds associatifs	11		
	<u>IV - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS</u>			x

Elément des comptes annuels
visés par le rapport du(des)
Commissaire(s) aux Comptes

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Note n°1

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions légales et aux pratiques comptables généralement admises.

Les conventions générales ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices
- permanence des méthodes comptables

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

a) Amortissements pour dépréciation des immobilisations :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Ces durées moyennes d'amortissement sont les suivantes :

Construction	30 ans à 50 ans - linéaire
Installations générales et agencements.....	10 ans - linéaire
Matériel de bureau	5 ans - linéaire
Matériel informatique.....	3 ans - linéaire
Mobilier de bureau.....	10 ans - linéaire

b) Valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

**Élément des comptes annuels
visés par le rapport du(des)
Commissaire(s) aux Comptes**

c) Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

d) Règle d'affectation et de répartition des coûts et ressources du service MJPM :

La répartition des coûts et des ressources au service MJPM, soumis à décision des tiers financeurs, est faite suivant leur nature, au réel pour les produits et les charges directs ou par l'utilisation de clés de répartition quand une affectation directe n'est pas possible.

AUTRES INFORMATIONS

Note n°1 bis

Autres informations :

Néant

Changements de méthode comptable :

Néant

Faits marquants de l'exercice :

Néant

**Élément des comptes annuels
visés par le rapport du(des)
Commissaire(s) aux Comptes**

Analyse du résultat comptable :

	<u>Déficit :</u>	<u>Excédent :</u>
- dont part du résultat sur gestion libre :		95 062,22 €
- dont part du résultat sur gestion sous décision des tiers financeurs :		208 362,68 €
		303 424,90 €

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE - UDAF GLOBAL (INSTITUTION & SERVICES)

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des Immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	
			consécutives à une réévaluat. dans l'exerc.	acquisitions, créations apports, virem.postes
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Licences, Progiciels & Logiciels	84 667 €	- €	- €
	Immobilisations Incorporelles autres & en-cours	- €	- €	- €
Total immobilisations Incorporelles		84 667 €	- €	- €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	- €	- €	- €
	Agencements & Aménagements des Terrains	43 242 €	- €	- €
	Constructions	3 278 244 €	- €	- €
	Installations techniques, Matériels & Outillages	- €	- €	- €
	Installations, Agencements & Aménagements	87 432 €	- €	- €
	Matériel de Transport	402 887 €	- €	67 503 €
	Matériel de Bureau	34 424 €	- €	2 090 €
	Matériel Informatique	69 690 €	- €	10 486 €
	Mobilier et divers	179 229 €	- €	- €
	Immobilisations grevées de droit (COMMODAT)	- €	- €	- €
	Immobilisations Corporelles en cours	- €	- €	- €
Total Immobilisations Corporelles		4 095 148 €	- €	80 079 €
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Participations & Créances rattachées	33 658 €	- €	- €
	Comptes de Gestion			
	Prêts	- €	- €	- €
	Dépôts & Cautionnements	17 817 €	- €	2 010 €
	Autres - Prêt Effort Construction	162 347 €	- €	12 964 €
	F.S.L. et autres Fonds			
	Prêts & Avances aux Familles & aux Majeurs	- €	- €	- €
Total Immobilisations Financières		213 823 €	- €	14 974 €
TOTAL IMMOBILISATIONS		4 393 637 €	- €	95 053 €

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des Immobilisations à la fin de l'exercice
		par virements de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Licences, Progiciels & Logiciels		- €	19 015 €	65 652 €
Immobilisations incorporelles autres & en-cours		- €	- €	- €
Total Immobilisations Incorporelles		- €	19 015 €	65 652 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains		- €	- €	- €
Agencements & Aménagements des Terrains		- €	- €	43 242 €
Constructions		- €	- €	3 278 244 €
Installations techniques, Matériels & Outillages		- €	- €	- €
Installations, Agencements & Aménagements		- €	- €	87 432 €
Matériel de Transport		- €	28 973 €	441 417 €
Matériel de Bureau		- €	1 329 €	35 185 €
Matériel Informatique		- €	25 636 €	54 539 €
Mobilier		- €	48 989 €	130 240 €
Immobilisations grevées de droit (COMMODAT)		- €	- €	- €
Immobilisations Corporelles en cours		- €	- €	- €
Total Immobilisations Corporelles		- €	104 928 €	4 070 299 €
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations & Créances rattachées		- €	138 €	33 520 €
Comptes de Gestion				
Prêts		- €	- €	- €
Dépôts & Cautionnements		- €	1 631 €	18 196 €
Autres - Prêt Effort Construction		- €	- €	175 311 €
F.S.L. et autres Fonds				
Prêts & Avances aux Familles & aux Majeurs		- €	- €	- €
Total Immobilisations Financières		- €	1 769 €	227 027 €
TOTAL IMMOBILISATIONS		- €	125 712 €	4 362 978 €

Éléments des comptes annuels
visés par le rapport du(des)
Commissaire(s) aux Comptes

ETAT DES AMORTISSEMENTS - UDAF GLOBAL (INSTITUTION & SERVICES)

Cadre A	SITUATIONS & MOUVEMENTS DE L'EXERCICE	Montant des Amortissements au début de l'exerc.	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions: Amort. des éléments sortis de l'actif & reprises	Montant des Amortissements à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
	Licences, Progiciels & Logiciels	84 667 €	- €	19 015 €	65 652 €
	Immobilisations incorporelles autres	- €	- €	- €	- €
	Total Immobilisations Incorporelles	84 667 €	- €	19 015 €	65 652 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
	Agencem. & Aménagem. des Terrains	24 933 €	970 €	- €	25 902 €
	Constructions	1 500 784 €	98 447 €	- €	1 599 230 €
	Installat. techn., Matériels & Outillages	- €	- €	- €	- €
	Installations, Agencem. & Aménagem.	35 790 €	10 983 €	- €	46 773 €
	Matériel de Transport	284 801 €	31 052 €	28 973 €	286 880 €
	Matériel de Bureau	24 232 €	3 315 €	1 329 €	26 218 €
	Matériel Informatique	54 434 €	10 248 €	25 636 €	39 045 €
	Mobilier et divers	134 681 €	10 393 €	48 989 €	96 084 €
	Droit des Propriétaires (COMMODAT)	- €	- €	- €	- €
	Total Immobilisations Corporelles	2 059 653 €	165 407 €	104 928 €	2 120 133 €
	TOTAL	2 144 320 €	165 407 €	123 943 €	2 185 784 €
Cadre B	VENTILATION DES DOTATIONS DE L'EXERCICE	Amortissements			Total Dotations de l'exercice
		Linéaires	Dégressifs	Exceptionnels	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
	Licences, Progiciels & Logiciels	- €	- €	- €	- €
	Immobilisations incorporelles autres	- €	- €	- €	- €
	Total Immobilisations Incorporelles	- €	- €	- €	- €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
	Agencem. & Aménagem. des Terrains	970 €	- €	- €	970 €
	Constructions	98 447 €	- €	- €	98 447 €
	Installat. techn., Matériels & Outillages	- €	- €	- €	- €
	Installat., Agencem. & Aménagem.	10 983 €	- €	- €	10 983 €
	Matériel de Transport	31 052 €	- €	- €	31 052 €
	Matériel de Bureau	3 315 €	- €	- €	3 315 €
	Matériel Informatique	10 248 €	- €	- €	10 248 €
	Mobilier	10 393 €	- €	- €	10 393 €
	Droit des Propriétaires (COMMODAT)	- €	- €	- €	- €
	Total Immobilisations Corporelles	165 407 €	- €	- €	165 407 €
	TOTAL	165 407 €	- €	- €	165 407 €

Élément des comptes annuels
visés par le rapport du(des)
Commissaire(s) aux Comptes

PROVISION INSCRITE AU BILAN - UDAF GLOBAL (INSTITUTION & SERVICES)

NATURE DES PROVISIONS	au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	à la fin de l'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Renouvellement des immobilisations	- €	- €	- €	- €
Réserve de Trésorerie	- €	- €	- €	- €
Total Provisions règlementées	- €	- €	- €	- €
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES				
Provisions pour Litiges	- €	- €	- €	- €
Provisions pour Amendes & Pénalités	- €	- €	- €	- €
Provisions pour Risques d'emploi	- €	- €	- €	- €
Provision pour non-recouvrement prêts F.S.L.	- €	- €	- €	- €
Provision pour Indemnités de Retraite	557 741 €	38 713 €	24 246 €	572 207 €
Provisions pour obligations contractuelles autres	- €	- €	- €	- €
Provisions pour Impôts	- €	- €	- €	- €
Provisions pour Charges à répartir s/plusieurs exerc.	- €	- €	- €	- €
Provisions pour Risques & Charges autres	- €	- €	- €	- €
Détail :				
Risque Licenciement	9 315 €	- €	9 315 €	- €
Risque Taxe Transport	12 965 €	42 826 €	12 965 €	42 826 €
	- €	- €	- €	- €
Total Provisions pour Risques & Charges	580 021 €	81 539 €	46 526 €	615 033 €
TOTAL I	580 021 €	81 539 €	46 526 €	615 033 €
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
sur Immobilisations Incorporelles	- €	- €	- €	- €
sur Immobilisations Corporelles	- €	- €	- €	- €
sur Participations & créances rattachées	- €	- €	- €	- €
sur Immobilisations Financières	- €	- €	- €	- €
sur Stocks	- €	- €	- €	- €
sur Comptes Usagers	- €	- €	- €	- €
sur Organismes financiers	20 443 €	- €	20 443 €	- €
sur Tiers Protégés débiteurs	- €	- €	- €	- €
sur Créances autres	- €	- €	- €	- €
sur Titres de Placement	- €	- €	- €	- €
TOTAL II	20 443 €	- €	20 443 €	- €
TOTAL GENERAL (I+II)	600 464 €	81 539 €	66 969 €	615 033 €

FONDS DEDIES

	Montant au début de l'exercice	Augmentations Affectations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
193 Engagements à réaliser sur investissements	- €	- €	- €	- €
194 Sur subventions de fonctionnement	- €	- €	- €	- €
195 Sur dons manuels affectés	- €	- €	- €	- €
197 Sur legs et donations affectés	- €	- €	- €	- €
TOTAL	- €	- €	- €	- €

CREANCES ET DETTES		Note n°5		
ETATS DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au +	A plus d'1 an	
DE L'ACTIF IMMOBILISE :				
Créances rattachées à des participations	33 520 €	- €	33 520 €	
Prêts - Effort construction	175 311 €	- €	175 311 €	
Autres immobilisations financières	18 196 €	- €	18 196 €	
Total I - DE L'ACTIF IMMOBILISE	227 027 €	- €	227 027 €	
DE L'ACTIF CIRCULANT :				
<u>Fournisseurs Débiteurs</u>	930 €	930 €	- €	
<u>Créances Clients, Usagers & Organismes payeurs :</u>				
Autres créances clients	47 998 €	47 998 €		
Organismes financeurs, Usagers	24 501 €	24 501 €		
Usagers Dispositif Logement	5 524 €	5 524 €		
Créances Douteuses Organismes financeurs	- €	- €		
Usagers Dispositif Logement, factures à établir	544 €	544 €		
<i>Sous total Créances Clients</i>	<i>78 567 €</i>	<i>78 567 €</i>	<i>- €</i>	
<u>Autres créances :</u>				
Personnel et comptes rattachés	149 €	149 €		
Sécurité Sociale, autres organismes sociaux	3 557 €	3 557 €		
Etat : autres impôts, taxes assimilées	67 342 €	67 342 €		
Débiteurs divers	210 €	210 €		
Produits & Subventions à recevoir	166 723 €	166 723 €		
<i>Sous total Autres Créances</i>	<i>237 981 €</i>	<i>237 981 €</i>	<i>- €</i>	
<u>Charges constatées d'avance</u>	11 759 €	11 759 €		
Total II - DE L'ACTIF CIRCULANT	329 236 €	329 236 €	- €	
TOTAL GENERAL	556 263 €	329 236 €	227 027 €	

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au +	+1an à -5 ans	A + de 5 ans
Emprunts et Dettes auprès des Ets de crédit :				
- à 2 ans maximum à l'origine	- €	- €	- €	- €
- à 2 ans minimum à l'origine (1)	418 340 €	39 119 €	127 222 €	251 999 €
Avances des organismes payeurs et clients	10 574 €	10 574 €	- €	- €
Fournisseurs et comptes rattachés	161 221 €	161 221 €	- €	- €
Personnel et comptes rattachés	272 500 €	272 500 €	- €	- €
Sécurité Sociale, autres organismes sociaux	326 832 €	326 832 €	- €	- €
Etat : autres impôts, taxes assimilées	287 €	287 €	- €	- €
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés	- €	- €	- €	- €
Autres dettes	120 229 €	120 229 €	- €	- €
Dettes/comptes gérés des tiers	3 325 €	3 325 €	- €	- €
Produits constatés d'avance	28 560 €	28 560 €	- €	- €
Subvention constatées d'avance	- €	- €	- €	- €
TOTAL GENERAL	1 341 869 €	962 648 €	127 222 €	251 999 €
Renvoi (1)				
Emprunts souscrits en-cours d'exercice	- €			
Emprunts remboursés en-cours d'exercice	41 814 €			

DETAILS DES PRODUITS A RECEVOIR

Note n°6

Rubriques	Montants
<u>I ° Organismes sociaux - Produits à recevoir :</u>	
- I.J. CPAM maladie & maternité à réintégrer	3 557 €
Total I	3 557 €
<u>II° Divers - Autres Produits à recevoir :</u>	
- UNIFAF Remboursements formations à recevoir	53 311 €
- Cotisations des adhérents à recevoir	1 633 €
- CAF du Morbihan Prestations Service Médiation familiale	68 407 €
- Remboursement Assurance - Sinistre R.C.	6 953 €
- Frais de gestion Curatelle simple et Mandat Adhoc	1 009 €
- UNAF Solde Subvention Part.2	17 104 €
- Remboursement Frais Déplacement	552 €
- CAF Subvention de fonctionnement	14 790 €
- AG2R remboursements I.J. prévoyance non cadres	880 €
- Aide financière de l'Etat "Nouvelle Embauche"	2 083 €
Total II	166 723 €
<u>II° Fournisseurs et Clients - Autres Produits à recevoir :</u>	
- Avoir fournisseurs à obtenir	- €
- Clients Résidents Logement Factures à établir	544 €
Total III	544 €
TOTAUX PRODUITS A RECEVOIR	170 824 €

DETAILS DES CHARGES A PAYER

Note n°7

Rubriques	Montants
<u>I° Etablissements de crédit - Charges à payer</u>	
Intérêts courus non échus sur emprunts	787 €
Total I	787 €
<u>II° Fournisseurs - Factures non parvenues</u>	
EAU	5 572 €
ELECTRICITE	4 236 €
CHAUFFAGE	1 844 €
LOCATION	330 €
MAINTENANCE	265 €
ASSURANCES	417 €
COTISATIONS	3 316 €
HONORAIRES & FRAIS ACTES	17 452 €
FRAIS DEPLACEMENT	99 €
TELEPHONIE	40 €
AFFRANCHISSEMENTS	7 700 €
Total II	41 271 €
<u>III° Clients - Avoir à établir</u>	
Résidents Logement - Avoir à établir	1 431 €
Total III	1 431 €
<u>IV° Personnels - Charges à payer</u>	
Dettes sur provision congés payés	257 229 €
Dettes sur prime de précarité CDD à payer	9 969 €
Frais déplacement du personnels à payer	1 052 €
Total IV	268 250 €
<u>V° Organismes sociaux - Charges à payer</u>	
Dettes sur Charges sociales sur provision congés payés	129 515 €
Total V	129 515 €
<u>VI° Divers - Charges à payer</u>	
Fonds Spécial Part.1 - 10% à répartir aux associations familiales	15 074 €
Total VI	15 074 €
<u>VII° Dettes fiscales - Charges à payer</u>	
UNIFAF - Formation professionnelle continue Solde à payer	49 197 €
Action Logement - Effort construction à payer	12 964 €
Total VII	62 161 €
TOTAUX CHARGES A PAYER	518 489 €

DETAILS DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Note n°8

DETAILS CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		Montants
EAU		334 €
ELECTRICITE		340 €
CHAUFFAGE		145 €
ASSURANCES		134 €
HONORAIRES		320 €
DEPLACEMENTS		247 €
ENTRETIEN IMMOBILIER		562 €
MAINTENANCE		3 853 €
DOCUMENTATIONS	Élément des comptes annuels visés par le rapport du(des) Commissaire(s) aux Comptes	2 335 €
TELEPHONIE		2 850 €
INTERNET		638 €
TOTAUX		11 760 €

DETAILS PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE		Montants
Département Morbihan - Solde Convention Aide Educative Budgétaire		28 161 €
Aide Financière Contrat d'Avenir - trop perçu		259 €
Département Morbihan - Trop perçu solde D.G.F.		140 €
TOTAUX		28 560 €

LISTE DES EMPRUNTS EN-COURS & DES GARANTIES DONNEES OU RECUES Note n°9

1 - SERVICES GENERAUX

Année Réalisation	Banques	Objet	Emprunt à l'origine	Durée	Garanties données (1) ou reçues (2)
mars-03	Crédit Agricole	Travaux bâtiment Vannes	60 000 €	15 ans	Cautiion de la Ville de Vannes à hauteur de 30000€ (2)
avr-10	Caisse Epargne	Travaux bâtiment Vannes	150 000 €	12 ans	Nantissement Compte Livret A à hauteur de 50000€ (1)

2 - SERVICE DES TUTELLES

Élément des comptes annuels
visés par le rapport du(des)
Commissaire(s) aux Comptes

Année Réalisation	Banques	Objet	Emprunt à l'origine	Durée	Garanties données (1) ou reçues (2)
nov-13	Crédit Coopératif	Achat Immobilier Lorient	400 000 €	20 ans	Cautiion du Conseil Général 56 à hauteur de 200 000 € (2) Souscritpion au FGMODD, 1% soit 2000€
déc-13	Crédit Coopératif	Mobilier Lorient	35 000 €	5 ans	Souscription au FGMODD, 1% soit 350 €

INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE

Note n°10

Les engagements résultant pour l' UDAF du Morbihan de l'indemnité de départ en retraite à verser aux salariés sont traduits dans les comptes par la constitution d'une provision pour risque.

L'UDAF du Morbihan a adhéré à la convention nationale du 15 Mars 1966 à partir du 1er Janvier 2003, aussi le calcul de l'indemnité de retraite qui a été effectué est basé sur cette convention.

L'évaluation a été effectuée salarié par salarié.

Il est considéré que le taux d'actualisation (taux lboxx A10+) est de **1,60 %** et celui de progression de 1 %.

**Élément des comptes annuels
visés par le rapport du(des)
Commissaire(s) aux Comptes**

L'évolution prévisible à moyen et long terme, et compte tenu d'un départ à 65 ans, est la suivante, tous services confondus :

	Montants	% Montants	Nb Salariés	% Nb Salariés
à moins d'un an	- €	0%	-	0%
de 1 à 5 ans	24 533 €	4,3%	4	3,7%
de 6 à 10 ans	85 737 €	15,0%	9	8,4%
de 11 à 20 ans	284 530 €	49,7%	36	33,6%
de 21 à 30 ans	163 609 €	28,6%	44	41,1%
plus de 30 ans	13 798 €	2,4%	14	13,1%
	572 207 €	100%	107	100%

TABEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Note n°11

Valeur Brute	Solde au 31/12/2016	Augment.	Diminut.	Solde au 31/12/2017	
				Solde au 31/12/2017	M.J.P.M.
Fonds associatifs sans droit de reprise	307 255 €			307 255 €	307 255 €
Fonds associatifs avec droit de reprise	1 310 648 €			1 310 648 €	1 310 648 €
Réserves	130 128 €			130 128 €	130 128 €
Report à nouveau créditeur	410 660 €	53 687 €		464 347 €	464 347 €
Exc. Affect. Mesures d'exploitation NR	178 138 €			178 138 €	178 138 €
Dépenses pour congés payés	89 471 €			89 471 €	89 471 €
Autres réserves non opposables	- 101 050 €			- 101 050 €	- 101 050 €
Report à nouveau débiteur	- 90 548 €			- 90 548 €	- 90 548 €
Résultat de l'exercice		303 425 €		303 425 €	95 062 € 208 363 €
Résultat de l'exercice n-1	96 654 €	- €	96 654 €	- €	
Excédent sous contrôle des financeurs	- €	42 967 €		42 967 €	42 967 €
Déficits sous contrôle des financeurs	- €			- €	- €
Subvention d'investissement	440 895 €			440 895 €	440 895 €
Sub. Inscrite au cpte résultat	- 294 420 €	- 10 787 €		- 305 206 €	- 305 206 €
TOTAL I	2 477 830 €	389 292 €	96 654 €	2 770 468 €	1 041 933 € 1 728 535 €
Fonds dédiés fonctionnement	- €			- €	
TOTAL II	- €	- €	- €	- €	- € - €
TOTAL I + II	2 477 830 €	389 292 €	96 654 €	2 770 468 €	1 041 933 € 1 728 535 €

37,6%

62,4%